



**SOTTEVILLE-SOUS-LE-VAL**

**À partir du 4 janvier 2021**

 **les jours de collecte  
de vos déchets  
changent !**

**NOUVEAU !**  
Prenez votre  
rendez-vous  
d'encombrants  
en ligne !



Document réservé à l'habitat individuel,  
aux collectifs de moins de 10 logements et aux établissements  
non soumis à la redevance spéciale incitative.

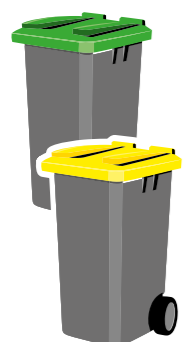


métropole  
ROUENORMANDIE

## Les jours de ramassage des déchets changent

La Métropole poursuit son programme d'optimisation de ramassage des déchets sur son territoire. À Sotteville-sous-le-Val, les changements portent sur les jours de ramassage des ordures ménagères et des papiers et emballages.

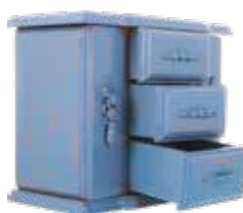
Ce qui change dans votre commune à partir du 4 janvier 2021



- Vos ordures ménagères seront collectées le lundi
- Vos papiers et emballages seront collectés le jeudi

Consultez votre nouveau calendrier de collecte ci-après.

## Encombrants, comment les évacuer ?



Il n'est pas toujours simple de transporter vieux meubles ou autres objets volumineux lorsque vient le moment de s'en séparer.

**NOUVEAU** Pour vous aider dans cette démarche, la Métropole Rouen Normandie a créé un service en ligne qui vous permet, en quelques clics, de faire enlever vos encombrants gratuitement sur rendez-vous, dans la limite de 2m<sup>3</sup>.

**CONNECTEZ-VOUS SUR**  
[www.metropole-rouen-normandie.fr/prise-de-rendez-vous-encombrants](http://www.metropole-rouen-normandie.fr/prise-de-rendez-vous-encombrants)  
et laissez-vous guider ou contactez le 0800 021 021.



⚠ Les dépôts sauvages : Le dépôt de déchets sur la voie publique est interdit et passible d'amendes pouvant atteindre 1500€ et la confiscation du véhicule servant au dépôt (articles R.632-1 et R.635-8 du Code pénal).

Plusieurs solutions existent pour se débarrasser de ses meubles encombrants et de ses déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) :

- S'ils peuvent être réparés, réemployés, customisés, n'hésitez pas à vous lancer dans le « faites le vous-même », seul ou avec l'association Repair Café ;
- S'ils sont encore en bon état, ils peuvent être déposés ou collectés par une association :
  - Emmaüs Notre-Dame-de-Bondeville : <https://www.emmaus-rouen.com/infos-pratiques>
  - Ressourcerie Résistes Darnétal : <https://www.resistes.org/pourquoi-donner>
  - Envie Rouen et Saint-Aubin-lès-Elbeuf pour réparation et revente des DEEE : <https://normandie.envie.org> ;
- S'ils ne sont plus utilisables :
  - les déposer en déchetterie
  - pour les DEEE : reprise gratuite par le magasin en cas d'achat de nouveaux appareils en remplacement.

## Où jeter les masques de protection individuelle ?

Nous utilisons tous des masques pour nous protéger de la Covid-19.

À usage unique pour les uns, réutilisables pour les autres, il faut les jeter lorsque leur durée de vie est terminée.

Tous les masques sont à jeter dans les ordures ménagères.

Vous n'avez pas de poubelle à portée de main ? Conservez-le sur vous en attendant d'en trouver une.



Un masque jeté par terre et emporté dans le réseau d'eau pluviale par le ruissellement finira dans la Seine ou dans la mer. Il mettra 500 ans pour disparaître.

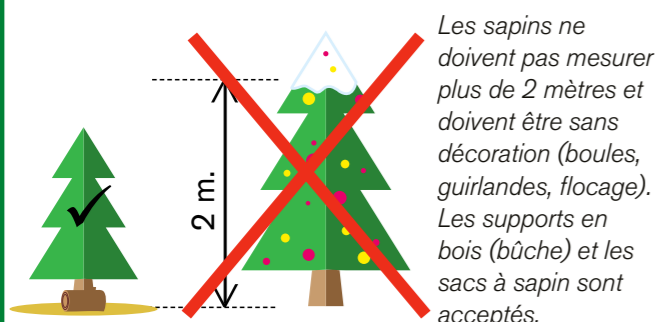


Pour les personnes atteintes ou susceptibles d'être atteintes par la Covid-19, il est préconisé de mettre son masque usagé dans un sac avant de jeter celui-ci dans votre sac à ordures ménagères.

## Et si votre sapin se transformait en compost...

Un ramassage des sapins de Noël aura lieu le 21 janvier.

- les déposer la veille sur le trottoir
- ou les apporter à la déchetterie si vous avez manqué cette collecte.



Les sapins ne doivent pas mesurer plus de 2 mètres et doivent être sans décoration (boules, guirlandes, flocage). Les supports en bois (bûche) et les sacs à sapin sont acceptés.

## LES DÉCHETTERIES DE LA MÉTROPOLE À PROXIMITÉ

**BOOS**  
Rue des Canadiens  
Lundi, mercredi, vendredi et samedi 9h-12h et 14h-18h30  
Mardi et jeudi 9h-12h

**CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF**  
Rue de la chaussée  
Du lundi au samedi 10h-18h  
Le dimanche 9h30-12h30

**CLÉON**  
Rue Marie-Louise et Raymond Boucher  
Du lundi au samedi 10h-18h  
Le dimanche 9h30-12h30

⚠ Toutes les déchetteries sont fermées les jours fériés.



## Comment obtenir un stop pub ?

Contactez Ma Métropole au 0800 021 021.

Vous réduirez vos déchets de 27 kg chaque année (source ADEME 2019)

# Calendrier de ramassage des déchets 2021

SOTTEVILLE-SOUS-LE-VAL

**Ma Métropole**  
metropole-rouen-normandie.fr  
**0 800 021 021**  
Service & appel gratuits

**NOUVEAU !**  
Prenez votre rendez-vous  
d'encumbrants en ligne !

Ramassages devant  
chez vous



Ordures  
ménagères



Papiers et  
emballages



Sapins



Déchets  
végétaux

Jours fériés

Dépôt dans les  
conteneurs  
appropriés



Textiles, linge,  
chaussures



Verre

Sortir les déchets la  
veille au soir.

Rentrer les bacs après  
le ramassage.

Janvier

L	M	J	V	S	D
		1	2	3	
4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27
28	29	30	31		

Février

L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28		

Mars

L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30
31					

Avril

L	M	J	V	S	D
		1	2	3	4
5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28
29	30				

Mai

L	M	J	V	S	D
		1	2		
3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	

Juin

L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30

Juillet

L	M	J	V	S	D
		1	2	3	4
5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28
29	30	31			

Août

L	M	J	V	S	D
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

Septembre

L	M	J	V	S	D
		1	2	3	4
5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28
29	30				

Octobre

L	M	J	V	S	D
		1	2	3	
4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27
28	29	30	31		

Novembre

L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30

Décembre

L	M	J	V	S	D
		1	2	3	4
5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28
29	30	31			